

Bulletin

Les aînés, La priorité !



Table des matières

Mot de la TCABSL.....

3

Dossier printemps/été 2025

4

Qu'est-ce que SécuriCAB?

13

Concours

14

FADOQ - Région Bas-Saint-Laurent

15

Salon des aînés.....

16

AGA - TCABSL

17

Concertation régionale

18

Présentation d'un organisme membre

20

Les jeux du Carrefour 50+ à Mont-Joli

21

Les aînés en image

22

Mot de la TCABSL

Présidente du CA, Cécile Corbin

Alors que l'automne s'installe, nous vous présentons l'édition 2025 du Bulletin « Les aînés, la priorité! » et nous vous souhaitons un excellent retour des vacances. Comme chaque année, l'été a filé à toute vitesse ! J'espère que vous avez pu en profiter pleinement.

La Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) a pour mandat de participer et d'organiser des journées de concertation régionale afin d'améliorer les conditions de vie des personnes aînées au Bas-Saint-Laurent. Ces rencontres sont des occasions privilégiées de rassembler les acteurs du milieu, de favoriser la réflexion collective et de proposer des pistes d'action adaptées aux réalités des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Dans cette édition, nous vous présentons le résumé de notre journée de concertation régionale sur la cohabitation intergénérationnelle, un sujet porteur qui vise à encourager les échanges entre générations et à créer des milieux de vie plus solidaires pour les aînés et la communauté. Les discussions, ateliers et témoignages de cette journée ont permis de partager des expériences, de réfléchir aux besoins spécifiques des aînés et d'identifier des pistes concrètes pour soutenir le développement de projets d'habitation alternative dans toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent.

Enfin, le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une belle Journée internationale des aînés. Profitez-en pour participer aux activités organisées dans votre MRC et pour célébrer la contribution inestimable des personnes aînées à notre collectivité.

Cécile Corbin, présidente



Je profite de ces quelques lignes pour vous remercier pour votre participation en grand nombre à la journée de concertation régionale sur la cohabitation intergénérationnelle de type familial. Je tiens à remercier l'ensemble des participants de cette journée et j'espère que, collectivement nous pourrions favoriser la mise en place de différents types d'habitation au Bas-Saint-Laurent afin de favoriser un vieillissement en santé pour tout un chacun.

Valérie Belleau-Arsenault, coordonnatrice

« L'automne est une deuxième saison où chaque feuille est une fleur. »
- Albert Camus

Journée de concertation régionale



Le 3 juin dernier, la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) a rassemblé à Cacouna des partenaires de la région du Bas-Saint-Laurent afin de réfléchir ensemble à l'avenir des milieux de vie pour les aînés. Cette journée de concertation a permis d'aborder un enjeu d'actualité : l'importance de développer des modèles d'habitation innovants, comme la cohabitation intergénérationnelle de type familial, afin de favoriser le vieillissement à domicile dans un environnement sécuritaire, accessible et stimulant.

La cohabitation intergénérationnelle de type familial

Définition :

La cohabitation intergénérationnelle de type familial désigne une forme d'habitation où des personnes issues de générations différentes – par exemple des aînés, leurs enfants adultes ou leurs petits-enfants – partagent un même lieu de vie ou résident dans des unités d'habitation distinctes mais reliées (ex. : maison bigénérationnelle, logement accessoire, unités d'habitation accessoire, etc.).

Voici quelques modèles d'habitation possibles afin de vivre en cohabitation intergénérationnelle de type familial qui nous ont été présentés par madame Nancy Fortin, chargée de projet en habitation et Simon Faucher, aménagiste à la MRC du Kamouraska.

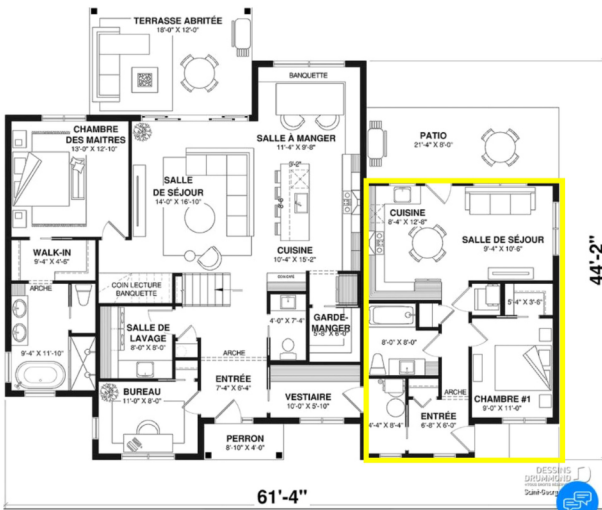
Types d'habitation :

Maison intergénérationnelle

Maison individuelle dans laquelle a été aménagé un logement indépendant, permettant ainsi à plusieurs générations de la même famille de cohabiter tout en conservant une grande intimité.

Caractéristiques

- 2 logements dans une maison, sur un seul terrain
- Logement secondaire plus petit
- Les 2 logements communiquent de l'intérieur
- Un seul numéro civique et un seul compte de taxes



Source: Maison Saint-Georges
Dessins Drummond

Logement accessoire

Logement aménagé par agrandissement ou par subdivision d'une maison unifamilial isolée. Pas dédié automatiquement à un membre de la famille (2 adresses et une porte indépendante)

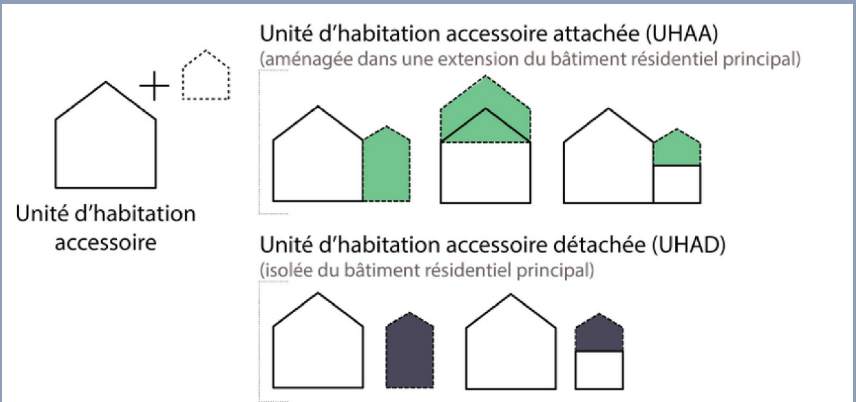


Les conditions

- Situé dans le périmètre urbain;
- Sur un terrain libre de contrainte particulière;
- Un seul logement accessoire par résidence, à moins que la réglementation de la municipalité en autorise plus qu'un;
- Doit respecter les normes d'implantation, de construction, d'architecture, de stationnement et d'aménagement de la réglementation municipale (agrandissement);
- Le plein droit ne s'applique pas, si l'immeuble est cité, situé dans un site du patrimoine ou inscrit dans l'inventaire du patrimoine de la MRC.

Unité d'habitation accessoire (UHA), unité d'habitation accessoire attachée (UHAA) et unité d'accessoire détachée (UHAD)

Il existe 3 formes d'unité d'habitation accessoire. Il n'est pas nécessaire d'avoir un lien familial pour disposer de ces formes d'habitation.



Source: Vivre en Ville

UHAA ressemble au logement accessoire.

Les mêmes conditions s'applique pour les formes d'unité d'habitation accessoire que pour le logement accessoire.

Minimaison ou la petite maison

Plusieurs définitions et dimensions

- Moins de 46,45 m2 (500 p2) jusqu'à 93 m2 (1000 p2)
- Limite d'application (code du bâtiment) pour la résidence unifamiliale: 65 m2

Deux types d'implantation possibles

- Habitation principale
- Unité d'habitation accessoire détachée (UHAD)



Source : Maison Laprise



Source : Sainte-Catherine

Cohabitation

Il est possible de vivre en cohabitation dans l'ensemble des formes d'habitations présentées.

Une habitation partagée est un type d'arrangement où deux personnes qui ne se connaissent pas partagent une même résidence.

Avantages	Inconvénients
Partage des coûts de l'habitation	Crainte de vivre avec une personne qui n'est pas compatible avec soi Non acceptabilité de la famille
Partages des tâches	
Création de liens intergénérationnels	

Concertation régionale

Déroulement de la journée :

LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE DE TYPE FAMILIAL
POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES AU BAS-SAINT-LAURENT

10h30

Présentation de madame Rana Boukaker, Espace MUNI

11h00

Présentation de madame Nancy Fortin et monsieur Simon Faucher de la MRC du Kamouraska - réglementations

11h30

Témoignages

PAUSE DÎNER - 1 HEURE

13h00

Retour sur les présentations

Identification des enjeux prioritaires en atelier

Retour en grand groupe

PAUSE - 15 MINUTES

14h40

Identification des pistes de solutions

Retour en grand groupe

16h00

Conclusion et fin de la rencontre

62 participants

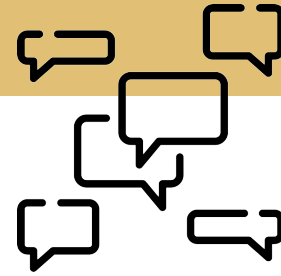
Provenance :

- Milieu municipal
- Milieu communautaire
- Milieu associatif
- Milieu gouvernemental
- Citoyens et citoyennes



Enjeu no 1:

Manque d'accès à de l'information claire, accessible et centralisée sur les avantages financiers et sociaux liés au choix de vivre dans une habitation intergénérationnelle.



Pistes de solutions:

1. Offrir l'accès gratuitement aux citoyens à un ordinateur public dans chacune des municipalités incluant les petites municipalités éloignées afin de minimiser les impacts de la fracture numérique et de trouver l'information sur les modèles d'habitations possibles pour les personnes âgées;
2. Créer une trousse d'informations sur la cohabitation intergénérationnelle en utilisant un langage clair (diversités des modes de communication et adapter l'information aux différents publics cibles);
3. Utiliser la dimension « habitat et milieu de vie » dans les politiques MADA de chacune des municipalités afin de favoriser la mise en place d'habitations intergénérationnelles;
4. Considérer la volonté des citoyens à vouloir s'informer sur le sujet, ne pas l'imposer.



Enjeu no 2:

Rigidité et complexité des politiques municipales et des réglementations d'urbanisme qui limitent ou freinent la transformation d'une maison unifamiliale en habitation intergénérationnelle.



Pistes de solutions:

1. Prévoir une capacité d'adaptation pour les conditions permettant les habitations intergénérationnelles;
2. Faciliter le changement de statut des habitations pour qu'une unité d'habitation accessoire, une mini maison ou autre forme d'habitation intergénérationnelle puisse changer de fonction;
3. Simplifier les processus administratifs en établissant des étapes claires à suivre afin d'effectuer les modifications de statuts de sa résidence;
4. Ajouter des membres de la famille dans la réglementation entourant les maisons intergénérationnelles (petits-enfants, cousines ou cousins, etc.)



Par exemple, faire connaître la Loi 39 modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives (Exemple: accorder une aide aux propriétaires d'un logement accessoire utilisé à des fins intergénérationnelles ou de proche aide, notamment sous forme de crédit de taxes) – adopté en décembre 2023;

Enjeu no 3:

Insuffisance de services de qualité afin de maintenir les personnes âgées à domicile.

Pistes de solutions:

- 1. Simplifier et clarifier les services de maintien à domicile offerts dans la municipalité
- 2. Offrir des services de maintien à domicile dans l'ensemble des municipalités du Bas-Saint-Laurent (transport, menus travaux, soins de santé, etc.);
- 3. Augmenter l'offre de service en maintien à domicile afin d'offrir un service de qualité à l'ensemble des personnes âgées au Bas-Saint-Laurent et ainsi de diminuer le temps d'attente avant d'avoir un service;
- 4. Diminuer les coûts reliés aux services de maintien à domicile pour les usagers.



Concertation régionale

Remerciement

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants à cette journée de concertation, ainsi que les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de l'événement. Un remerciement tout particulier est adressé au comité organisateur, impliqué depuis octobre 2024 pour rendre cette journée possible.

Nous exprimons également notre gratitude à la municipalité de Cacouna pour son accueil, ainsi qu'au Comité Ami des aînés de Cacouna pour le prêt de la salle paroissiale.

Nos remerciements s'adressent aussi à Madame Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata à l'Assemblée nationale du Québec, à Madame Maïté Blanchette Vézina, député de Rimouski à l'Assemblée nationale du Québec, à la Caisse Desjardins du Bas-Saint-Laurent, à la MRC de Rivière-du-Loup, ainsi qu'à Madame Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé.

Nous les remercions sincèrement pour leur soutien constant et leur engagement envers le mieux-être des aînés de notre région. C'est en grande partie grâce à leur appui que nous avons pu offrir gratuitement cet événement axé sur la concertation et l'amélioration des conditions de vie des aînés.



Avec la participation financière de :



Conseil d'administration 2025-2026



Cécile Corbin, présidente
MRC Rimouski-Neigette



Danielle Gagné, vice-présidente
MRC Rivière-du-Loup



Jean-Guy Dionne, trésorier
MRC La Mitis



Edith Samson, administratrice
RIIRS



Kathleen Bouffard, administratrice
MRC La Matanie



Émilien Nadeau, administrateur
MRC de Témiscouata



Doris Ross, administratrice
Les jardins de Doris



Pierre-Paul Malenfant, administrateur
MRC Les Basques



Gaétane Gagné, administratrice
MRC de La Matapédia



Harold LeBel, administrateur
Carrefour 50+ du Québec



Mireille Dubé, administratrice
FADOQ - Région Bas-Saint-Laurent

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

Aînés, piliers de nos communautés

1^{er} octobre 2025

CONFÉRENCE
des Tables régionales de concertation
des aînés du Québec
www.conferencedestables.org

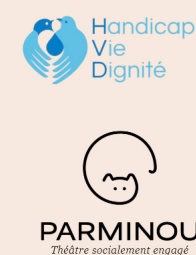
En partenariat avec :

Québec

Activités JIA

L'heure de Mireille

UNE HISTOIRE DE BIENVEILLANCE



Journée nationale des aînés

Dans le cadre de la Journée nationale des aînés 2025, le Centre d'Action bénévole des Basques présente la pièce de théâtre, *L'heure de Mireille*, à l'auditorium de la polyvalente de Trois-Pistoles.

Kiosques d'information sur place et animation de sensibilisation sur la bienveillance.

Quand : Le mercredi 1^{er} octobre 2025 à 13h30

Billets en vente au Centre d'action bénévole au coût de 2\$.

Pour information: 418 851-4068







Semaine rimouskoise des personnes âgées

Du 28 septembre au 4 octobre 2025

Activités pendant la semaine

- Heure du conte et origami intergénérationnel;
- Conférences et formations;
- Séance de bain libre et de patinage;
- Rencontres artisanes;
- Golf sur tapis;
- Marchez l'histoire avec un guide;
- Découverte du bridge;
- Et plus encore à découvrir!

Activités gratuites!

1^{er}
octobre

Salon Info-Aînés

De 10 h à 17 h
Centre de congrès de l'Hôtel Rimouski

Programmation complète disponible en ligne
ou au bureau du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 186, avenue de la Cathédrale.

www.rimouski.ca/programmation



CONFÉRENCE GRATUITE

MARDI LE 30 SEPTEMBRE



La Pocatière

Heure: Dès 18h00
Où: Salle Carmen Gagnon (Centre Bombardier)
*Inscriptions obligatoires

Saint-Pascal
On voit loin!

Heure: Dès 13h30
Où: Salle de réunion polyvalente (Centre socioculturel)
*Places limitées, inscriptions obligatoires.

En collaboration avec



Activités – membres

LA TEMPÊTE DES CORNEILLES -

Une pièce de théâtre réalisée par l'AQRP

L'AQRP du Bas-Saint-Laurent et l'AQRP de Gaspésie—Les Îles vous invitent chaleureusement à assister à l'une des quatre représentations de la pièce de théâtre *La tempête des corneilles*.

Trois acteurs se partagent la scène : Monique Spaziani, Catherine-Oksana Desjardins et David Biron. Quatre représentations sont prévues :

- **15 octobre, 19 h 30** : École Paul-Hubert, salle Michel Leblanc, Rimouski - 418 724-3439.
- **17 octobre, 19 h 30** : Maison de la culture, Rivière-du-Loup – 418 551-1476.
- **22 octobre, 19 h** : Centre de création diffusion de Gaspé, Gaspé - 418 368-3859, poste 1.
- **23 octobre, 19 h** : Maison de la culture - 418 763-3808.

Coût du billet : 25 \$

Pour information : bas-saint-laurent@aqrp.ca

La présentation de cette pièce est rendue possible grâce à la participation financière de Beneva, de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), de l'AQRP du Bas-Saint-Laurent et de l'AQRP de Gaspésie—Les Îles.



CONNAISSEZ-VOUS le CAAP BSL ?

Le CAAP BSL est l'organisme communautaire régional qui assiste et accompagne les personnes insatisfaites d'un service du système de santé et de services sociaux. Il accompagne également les locataires de résidence privée pour aînés. Dans ces deux mandats, il contribue au respect des droits et à l'amélioration des services. Il favorise aussi la conciliation comme approche.

En lien avec le système de santé et les services sociaux, nous pouvons :

- informer sur les droits des usagers, les démarches et les solutions possibles ;
- informer sur les étapes à suivre dans une démarche de plainte ;
- rédiger les lettres, les plaintes ;
- accompagner les personnes auprès des différentes instances concernées.

En lien avec les résidences privées pour aînés, nous pouvons :

- informer des droits et des recours ;
- aider à clarifier la situation vécue et les démarches possibles ;
- aider pour la préparation de formulaires, de lettres et les rédiger au besoin ;
- faciliter l'entente entre la personne et la responsable d'une résidence ;
- accompagner au Tribunal administratif du logement.

Nous offrons également des séances d'information gratuites :

- « Mes droits, ma santé ! » : sur les droits et les recours en santé et services sociaux ;
- « Ça fait un bail qu'on s'est vus ! » : sur le bail et la certification en résidence privée pour aînés ;
- Sur la maltraitance envers les personnes aînées : Comprendre, reconnaître et agir concernant les différentes formes de maltraitance.

Les services du CAAP BSL sont sans frais et confidentiels.

Pour joindre le CAAP BSL : 418 724-6501 ou, sans frais, au 1 877 767-2227.

Adresse courriel : soutien@caapbsl.org

Site internet : caapbsl.org



De gauche à droite : Léonore Weber-Boisvert, conseillère, Lisa-Marie Gauthier, conseillère, François-Xavier Morin Jodoin, conseiller, Réjeanne Hudon, conseillère et Julie Boucher, directrice générale.

ADAUQAR FORMATIONS, CONFÉRENCES ET VISITES POUR LES 50 ANS ET PLUS

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine,
et secteur ouest de la Côte-Nord

Vous souhaitez

- ✓ En apprendre toujours plus sans le stress des examens?
- ✓ Rester actifs?
- ✓ Rencontrer des gens dans le plaisir?

Plus de 60 formations en

culture, finances, informatique, langues, loisirs, santé et société ainsi que
Musclez vos méninges!

Plus de 10 conférences et visites sur des thèmes variés

énergie éolienne, habitation, géologie, caribou, aide médicale à mourir, politique,
Saint-Laurent et sommeil

Important : les activités de l'ADAUQAR sont ouvertes à tous. Ses membres et ceux des organismes partenaires de personnes aînées bénéficient de tarifs avantageux.

Pour information

adauqar.ca • 1 800 561-3382, poste 1661 • info@adauqar.ca

Légendes et sources des images : mégaphone (BomSymbols), conférence de Roger Langevin (Mario Bélanger)
et visite des Murmures de Mont-Joli (Mario Bélanger)



Hygiène 2.0

Se laver en toute sécurité? Hygiène 2.0 peut vous aider !

- Avez-vous de la difficulté à vous laver?
- Avez-vous peur de tomber en vous lavant?
- Aimerez-vous connaître les équipements pour se doucher en sécurité?
- Aimerez-vous aider un proche à se laver en toute sécurité?

Consultez le site web Hygiène 2.0: <https://h20.manonguay.ca/>

- **Répondez à des questions simples** sur l'environnement et les capacités.
- **Recevez des recommandations d'équipements** pour vous laver en sécurité.
- **Regardez la vidéo** qui explique comment utiliser l'équipement recommandé.
- **Obtenez l'information** pour prendre rendez-vous avec un ergothérapeute si cela est souhaitable pour vous ou votre proche.

Besoin d'aide pour accéder à Hygiène 2.0?

Contactez la ligne de soutien : **438-823-1649**

Projet réalisé dans le cadre et avec le soutien financier de la programmation de recherche-action [*Bien vieillir chez soi.*](#)



*Bien vieillir
chez soi*

Alliance pour la solidarité BSL

Vous avez du temps, de l'expérience et l'envie de contribuer à votre communauté ?

L'Alliance pour la solidarité vise à renforcer la collaboration entre les acteurs pour mieux répondre aux enjeux de pauvreté, d'exclusion et d'isolement. Dans chaque MRC du Bas-Saint-Laurent, une mobilisation est déjà en marche... et votre voix compte !

En vous impliquant dans votre secteur, vous pouvez partager votre réalité et vos observations, mais aussi contribuer à mettre sur pied des initiatives porteuses. Votre savoir-faire, vos idées et votre regard unique sont précieux pour bâtir un milieu plus solidaire et inclusif.

Chaque geste compte et laisse une trace positive.

Si vous souhaitez vous impliquer, communiquez avec la personne responsable de votre MRC dès aujourd'hui.



MRC de La Matanie

Nadine Turcotte
nadine.turcotte@lamatanie.ca

418 562-6734 poste 228

MRC de La Matapédia

Nancy Bérubé
n.berube@mrcmatapedia.quebec

418 629-2053 poste 1034

MRC de La Mitis

Renaud Bisson-Dion
rbissondion@mitis.qc.ca

418 775-8445, poste 2203

MRC de Rimouski-Neigette

Véronique Thibault
veronique.thibault@mrc-rn.ca

418 724-5154 poste 210

MRC des Basques

Ariane Gagnon
ariane.gagnon@mrcdesbasques.com

418 851-3206 poste 3145

MRC de Témiscouata

Karen Audet
developpementsocial@mrctemis.ca

418-899-6725 poste 4418

MRC de Rivière-du-Loup

Valérie Bélanger
valbelanger@mrcrdl.quebec

418 867-2485 poste 261

MRC de Kamouraska

Gabriel Giroux
ggiroux@mrckamouraska.com

418 492-1660, poste 234

MRC de La Mitis

Shana Mei Beaulieu – ressource en travail de milieu

Centre d'action bénévole de La Mitis
111, Avenue de la Gare, Mont-Joli (Québec) G5H 1P1
Tél. : 418-775-4154
Courriel : travaildemilieu@cablamitis.org
Site internet : <https://www.actionbenevolebsl.org/cab-la-mitis>

Depuis juin 2025, Shana Mei Beaulieu est la ressource en travail de milieu pour les aînés dans la MRC de La Mitis.

Quelle est votre formation ?

Shana Mei Beaulieu : Parallèlement à cette fonction, je poursuis mes études en psychologie à l'Université du Québec à Rimouski, dans le cadre d'un baccalauréat. Mon parcours académique est enrichi par diverses expériences concrètes en intervention, notamment auprès des familles ainsi que des clientèles vivant avec une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).



Qu'est-ce qui vous motive à faire du travail de milieu pour les aînés?

Shana Mei Beaulieu : Ce qui me motive particulièrement dans mon travail, c'est l'opportunité de contribuer au mieux-être des aînés. Il s'agit d'une clientèle souvent mise de côté, mais qui, à mon sens, mérite une attention accrue. Les personnes âgées ont énormément à offrir, tant par leur sagesse que par la richesse de leur vécu. Je me sens naturellement portée vers la relation d'aide, et le lien avec les aînés s'établit pour moi de manière fluide et authentique. C'est une relation empreinte de respect, d'écoute et de confiance mutuelle, que je valorise profondément.

Selon vous, quelle est la particularité de votre métier dans La MRC de La Mitis ?

Shana Mei Beaulieu : Travailler dans la MRC de La Mitis représente un défi particulier, notamment en raison des enjeux spécifiques auxquels la population est confrontée. On y observe une importante pénurie de logements, ce qui affecte particulièrement les personnes âgées, souvent en situation de précarité financière. De plus, plusieurs d'entre elles ne sont pas informées des ressources et services disponibles dans leur milieu. Mon rôle prend alors tout son sens, en permettant de faire le pont entre ces personnes vulnérables et les organismes pouvant répondre à leurs besoins, dans une approche humaine, proactive et respectueuse de leur réalité.

MRC de Rivière-du-Loup

Lise Leclerc – ressource en travail de milieu

Centre d'action bénévole des Seigneuries
186, rue Fraser, suite 300, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C8
Tél. : 418-867-3130 poste 5
Courriel : itmav@cabseigneuries.com
Site internet : <https://actionbenevolebsl.org/cab-riviere-du-loup>

Depuis la fin du mois de mai 2025, Lise Leclerc est la ressource en travail de milieu pour les aînés dans la MRC de La Mitis.

Quelle est votre formation ?

Lise Leclerc : Je suis éducatrice spécialisée.

Qu'est-ce qui vous motive à faire du travail de milieu pour les aînés?

Lise Leclerc : Ce qui me motive à faire du travail de milieu auprès des aînés, c'est avant tout le désir de créer des liens humains et de contribuer concrètement à améliorer leur qualité de vie. Les aînés représentent une richesse souvent sous-estimée de notre société. Ils ont des parcours de vie inspirants, une expérience précieuse et des besoins spécifiques qui méritent attention et respect.

Le travail de milieu permet d'intervenir directement dans leur environnement, de bâtir une relation de confiance, et d'agir comme pont entre eux et les ressources disponibles. J'aime l'idée d'être une personne repère, de favoriser leur autonomie et leur inclusion sociale. Bref, c'est un travail de cœur, de présence, de lien.

Selon vous, quelle est la particularité de votre métier dans La MRC de Rivière-du-Loup ?

Lise Leclerc : Les distances entre les municipalités, le manque de transports en commun et la dispersion des services peuvent accentuer l'isolement des aînés, surtout dans les secteurs plus éloignés. Cela demande une approche adaptée au territoire, avec une bonne connaissance du milieu et des réalités locales. Mais c'est aussi ce qui rend le travail riche et valorisant : il existe un fort tissu communautaire et une grande solidarité entre les acteurs du milieu. Les partenariats sont essentiels et efficaces.





La Ville de Rivière-du-Loup a reçu un prix pour ses deux nouveaux espaces communautaires de la Maison de la culture, lors du 34^e colloque annuel d'Espace MUNI, à Victoriaville.



Félicitation à madame Julette Rioux, gagnante de la Médaille de la Lieutenante-gouverneure 2025 du Bas-Saint-Laurent. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 24 mai dernier à l'Institut de technologie agroalimentaire, Campus de La Pocatière.



Merci à madame Louise Chénard, représentante de la FADOQ – Région Bas-Saint-Laurent, et à monsieur Gérard Ouellet, représentant de la MRC des Basques, pour vos années de bénévolat au sein du conseil d'administration de la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent.

Votre engagement et votre dévouement ont contribué à favoriser le vieillissement en santé et à améliorer la qualité de vie des aînés de notre région.



Un grand merci à tous les participants de l'Assemblée générale annuelle 2025 de la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL)



De droite à gauche: Bertrand Gignac, directeur de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (CTRAQ), Sandy Latour, directrice générale adjointe de la CTRAQ et madame Cécile Corbin, présidente de la TCABSL



Il est toujours temps de devenir membre

Prenez note que la cotisation annuelle est valide du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Cotisation annuelle : 20,00 \$ payable par virement bancaire ou par chèque
Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous.

Passez un bel automne !

76, rue Saint-Germain Ouest, bureau 105
Rimouski (Québec) G5L 4B5

Tél. : (581) 672-6868
info@tcabsl.org
www.tcabsl.org

